



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



UN LIBRARY

OCT 29 1981

Distr.  
LIMITEE

A/C.4/36/L.5  
27 octobre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

Trente-sixième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Point 96 de l'ordre du jour

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Allemagne, République fédérale d', Botswana, Canada, Danemark,  
Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde,  
Indonésie, Irlande, Japon, Lesotho, Libéria, Nigéria, Norvège,  
République socialiste soviétique de Biélorussie, République-Unie  
de Tanzanie, Suède, Turquie, Venezuela, Zaïre, Zambie et  
Zimbabwe : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions relatives au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, en particulier sa résolution 35/30 du 11 novembre 1980,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le programme pour 1980/81 <sup>1/</sup> qui rend compte des travaux du Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et du fonctionnement du Programme durant l'année,

Notant avec une grave préoccupation le fléchissement important du niveau des contributions reçues en 1981 et la chute brutale subséquente du nombre des nouvelles bourses accordées et du nombre total de boursiers,

Fermement convaincue qu'il est essentiel de poursuivre et d'élargir le Programme si l'on veut aider les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie,

Reconnaissant que des contributions supplémentaires sont nécessaires d'urgence pour que le Programme puisse faire face à ses obligations actuelles, et qu'un accroissement des contributions pour l'exercice à venir est nécessaire pour faire face aux besoins d'aide croissants,

<sup>1/</sup> A/36/147.

Tenant compte du fait qu'il est souhaitable de fournir aux étudiants réfugiés des moyens d'étude et d'orientation dans toutes sortes de disciplines professionnelles, culturelles, techniques et linguistiques présentant un intérêt pour leurs fonctions futures, notamment dans les secteurs du développement et de la coopération internationale,

1. Approuve le rapport du Secrétaire général sur le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe;
2. Prend note avec une grave préoccupation du déficit qui menace le Programme pendant l'exercice financier en cours, du fait de la hausse des prix et de la diminution des contributions, tant en termes absolus qu'en termes réels;
3. Exprime ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur appui au Programme en versant des contributions, en fournissant des bourses ou en offrant des places dans leurs établissements d'enseignement;
4. Prie le Secrétaire général et le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe de prendre toutes les mesures qu'ils pourront pour susciter des contributions généreuses au Programme;
5. Adresse un appel à tous les Etats, établissements, organisations et particuliers, étant donné que les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie ont besoin de plus en plus de moyens d'étude, et que les coûts de l'enseignement supérieur et de la formation sont en hausse rapide, pour qu'ils augmentent leur soutien financier et autre, au Programme, afin d'en assurer la continuation, l'efficacité et l'expansion.

-----